CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E37957** **VALABLE JUSQU'AU** **16/06/2027**

ÉDITÉ LE 10/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990

Raison sociale : SARL ENTREPRISE RIGO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/07/2015

Capital : 7 622

MONTAGNE DE LA CHAPELLE
08600 RANCENNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Charleville-Mézières

Siret : 380 023 861 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4026206

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 162333960001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 162333960001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 24 42 04 91 **Fax :**

Portable : 06 81 51 87 07

Responsabilité légale :
RIGO SEBASTIEN PRÉSIDENT / RIGO FABIO DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : entreprise.rigo@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 310 097 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	4	11/02/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/04/2026 11:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.